



## Demande de permis de construire – Constructions agricoles, annexe AGR-4

### Bâtiment et installation pour la production végétale (maraîchère ou horticole)

En zone agricole, sont conformes à l'affectation de la zone, les constructions et installations qui sont nécessaires à l'horticulture productrice. L'édification d'une construction destinée à la culture maraîchère ou à l'horticulture selon un mode de production indépendant du sol est réputée comme développement interne et conforme, si la surface de production indépendante du sol n'excède pas 35% de la surface cultivée et reste inférieure à une surface maximum de 5'000 m<sup>2</sup>. La production est réputée indépendante du sol s'il n'y a pas de lien suffisamment étroit avec le sol. C'est le cas lorsqu'un écran empêche les végétaux de s'enraciner dans le sol naturel et que le sol a donc été remplacé par un autre moyen de production (cultures hors-sols, dans de la laine de roche, sur film nutritif, sur substrat, selon le procédé japonais, etc.). La surface cultivée n'est pas la surface de l'exploitation ou la surface agricole utile; elle n'est composée que des surfaces effectivement mises en culture, à l'air libre ou sous serres. Lorsqu'il s'agit de cultures indépendantes du sol, on doit compter comme surfaces exploitées non seulement celles couvertes par des serres, mais aussi celles qui supportent des constructions ou installations ayant un rapport fonctionnel direct avec l'exploitation (par ex. des locaux réservés aux citernes ou à la chaufferie de serres).

#### → Objet de la demande:

Construction liée à la production maraîchère

Construction liée à la production horticole

Autre:

#### Données générales

N°(PID) de l'exploitation:

Affectation de l'ouvrage concerné:

Zone spéciale:  Oui  Non

Périmètre spécial:  Oui  Non

#### Surfaces exploitées actuelles et futures, y compris sous abris

Type de cultures	Surface actuelle en plein champ [m <sup>2</sup> ]	Surface actuelle hors sol [m <sup>2</sup> ]	Surface future en plein champ [m <sup>2</sup> ]	Surface future hors sol [m <sup>2</sup> ]
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Bâtiments de production existants et nouveaux

Description	location	propriété	N° parcelle RF	Capacité actuelle [m <sup>2</sup> ]	Capacité actuelle [m <sup>3</sup> ]	Capacité future [m <sup>2</sup> ]	Capacité future [m <sup>3</sup> ]
Hangar à machine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Halle de stockage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Serre(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Abri(s)-tunnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Justification du besoin de la nouvelle construction et autres remarques (champ obligatoire)

**Documents à fournir selon l'objet de la demande:**

- Il y a lieu de justifier l'emplacement retenu, dans le cas d'emprise sur des surfaces d'assolement SDA ou lorsque les critères de localisation ne sont pas remplis. (cf. Formulaire "E" explications, point 8)
- Selon l'importance du projet une justification économique (budget) est nécessaire. Les aspects liés au financement sont à coordonner préalablement avec le secteur Amélioration des structures à Grangeneuve.

Les documents confidentiels sont à adresser, directement à :  
Grangeneuve, secteur Ressources, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux